

Cher lecteur, chère lectrice,

Nous vous souhaitons dans ces moments difficiles d'isolement à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Pâques!

La fête de Pâques

Dans la religion chrétienne, Pâques fête la résurrection de Jésus, alors que dans la religion juive, elle commémore le passage de la Mer Morte.

Anciennement Pâques était simplement une fête païenne célébrant le printemps et le renouveau qui coïncidait avec la première pleine Lune après l'équinoxe.

Le nom « Ostern » en allemand vient d'une divinité saxonne: Ostera, la déesse du printemps et de la fertilité en l'honneur de laquelle un festival se tenait annuellement et c'est de ce festival païen que certaines des coutumes de Pâques proviennent, comme celle des offrandes d'œufs peints pour assurer le venue du printemps ou encore le lièvre (devenu lapin en chocolat) symbole de fécondité, animal fétiche de cette déesse.

Fêtons donc dans notre petit cercle familial la venue du printemps et restons confiants pour le proche avenir.

La crise sanitaire

La pandémie a atteint sa 3ème vague, mais la situation semble se stabiliser -du moins en Allemagne. Le taux d'infections reste élevé à Augsburg (155 aujourd'hui) et dans la région (autour de 130) mais encore beaucoup moins dramatique qu'en France (taux supérieur à 400 pour 100.00 habitants en 7 jours pour la métropole et supérieur à 600 à Paris!).

Nous vous rappelons que la France est classée à haut-risque. Pour cette raison, les personnes venant de France doivent présenter un test corona négatif et se placer en quarantaine pendant 10 jours.

La politique de vaccination est très critiquée et critiquable des deux côtés du Rhin. Certes la situation est très difficile à gérer mais les prévisions étaient beaucoup trop optimistes et les promesses non tenues occasionnent de nombreuses frustrations, principalement quand les décisions sont prises autoritairement et que les décideurs n'émettent aucune auto-critique.

Même si les problèmes sont les mêmes, la façon d'en assumer la responsabilité et les conséquences sont différentes en Allemagne.

Ces mesures s'adaptant régulièrement à la situation, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites du [consulat](#), celui de la [ville d'Augsbourg](#). (une version française -traduite bénévolement par l'AFF- est aussi disponible sur [ce site](#)), ainsi que du [Landkreis Augsburg](#).

Nous avons besoin encore de patience pour attendre le retour à une vie normale.

Report de l'Art-Treffen

Cette recrudescence des infections et ses suites ont conduit le bureau à **reporter notre Art-Treffen 2021** qui aurait du avoir lieu en mi-mai 2021.

Ne sachant pas si la situation nous permettrait d'organiser dans les prochains mois un Art-Treffen correspondant à ce que nous souhaitons (une fête franco-allemande alliant l'art, la joie, la gastronomie, la musique), nous avons décidé de planifier notre prochain Art-Treffen au mois de janvier 2022 comme les années précédentes.

Nous regrettons bien sûr ce report mais il est inévitable, non seulement pour le succès de cet événement mais aussi et surtout parce que la santé de tous et de toutes priment avant tout.

Élections consulaires

Les Français et Françaises de l'étranger sont appelés à élire leurs représentant.e.s dans le monde entier le 30 Mai 2021.

Notre circonscription est la 3ème de l'Allemagne (Bavière et Baden-Wurtemberg) et les listes ont été déposées le 15 mars, vous pouvez déjà les consulter sur le [site du consulat](#).

[L'AFF y prendra une part active.](#)

Pour toute information concernant les formalités (inscription sur les listes électorales, vote sur place, vote par internet,...), suivez les [informations du consulat](#)

Restons optimistes et prenons soin de nous et de notre entourage

A bientôt!

AFF-ectueusement

Contact:

Mail à aff@aff-augsburg.de

Internet: aff-augsburg.de

Facebook <https://facebook.com/aff.ev>

La ville d'Augsbourg met à disposition des nouveaux/nouvelles citoyen.ne.s une application, disponible en plusieurs langues dont le français (traduction bénévole par l'AFF):

[integreat](#)

(accessible aussi sur téléphone mobile)

Le consul honoraire français à Augsburg, Patrice Pélissier, se tient à votre disposition pour toute démarche administrative: p.pelissier@consulhon-france-augsburg.de